

Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur les comptes de l'année 2015

Préavis N°01 /2016

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

Le Comité de Direction de l'AISE a l'avantage de soumettre à votre approbation les comptes de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade arrêtés au 31 décembre 2015.

Le budget accepté par le Conseil intercommunal s'élevait à un montant de CHF 5'498'133.00 y compris l'enveloppe pédagogique.

Les charges totales pour l'exercice 2015 s'élèvent à CHF 5'351'515.05. Nous reportons un solde en faveur des communes de CHF 357'599.06.

Nous commentons ci-dessous les principaux postes du budget ainsi que les principaux écarts.

En préambule, nous soulignons certains faits importants reflétés dans les comptes :

- Création d'une section « Domaines et Bâtiments » pour la comptabilisation des charges et entretiens relatifs aux « modulaires » de Le Vaud (utilisés depuis la rentrée d'août 2015) ;
- Imputation des heures du Comité de direction suivant les heures réellement effectuées par Dicastère ;
- Ventilation des charges sociales proportionnellement à la masse salariale ;
- Démarrage de l'harmonisation des cantines avec des coûts et des recettes plus faibles que prévus ;
- Une diminution des coûts de transport ;
- Des renouvellements de matériel importants en 2015 compensés par un prélèvement à la réserve ;
- Une baisse des loyers du secondaire en raison du refinancement avantageux de la Commune de Begnins ;

ADMINISTRATION GENERALE

Administration

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
110.3011.00	Traitement du personnel	53'370.00	78'000.00	-24'630.00	-31.57%

Le poste pour le boursier est comptabilisé sur le 220.3185.00

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
110.3181.00	Frais d'envois	5'079.25	700.00	4'379.25	+625.6%

Envoi d'un tous ménages sur les 10 Communes lié au référendum, ainsi qu'un envoi massif pour la nouvelle organisation des transports selon les pôles.

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
110.3199.00	Frais divers (dons, cadeaux)	1'621.46	0.00	1'621.46	+%

Visite Préfecture suivie d'un repas et inauguration des éléments modulaires de Le Vaud.

FINANCES

Service financier

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
220.3185.00	Honoraires fiduciaire	62'959.20	3'000.00	59'959.20	+%

Honoraire M. Delort, boursier selon préavis N° 03/2015 ainsi que les honoraires de l'organe de révision.

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
220.3220.00	Le Vaud modulaires – Intérêts	19'710.00	0.00	19'710.00	+%

Intérêts sur emprunt BCV suite à l'achat des 8 classes en modulaires, propriété de l'AISE.

DOMAINES ET BATIMENTS

Bâtiments communaux

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
350.3140.00	Le Vaud modulaire – nettoyage	15'119.90	0.00	15'119.90	+%

Nouveau compte créé suite à l'achat des 8 classes modulaires, propriété de l'AISE.

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
350.3140.01	Le Vaud modulaires – SI	2'071.15	0.00	2'071.15	+%

Nouveau compte créé suite à l'achat des 8 classes modulaires, propriété de l'AISE.

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
350.3140.02	Le Vaud modulaires – frais entretien	5'883.80	0.00	5'883.80	+%

Modification de la ventilation dans le bâtiment modulaire de Le Vaud, propriété de l'AISE.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Administration des écoles

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
500.3011.00	Salaires pers. restaurant scolaire	186'826.29	170'500.00	16'326.29	+9.57%

Begnins et Vich jusqu'en juin, y compris le surveillant de l'espace pique-nique, ainsi que le salaire de tout le personnel des cantines du primaire à partir d'août versé aux Communes suite à l'harmonisation.

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
500.3030.00	Cotisations AVS-AI-APG-AC cantine	7'529.83	24'820.00	-17'290.17	-69.66%

Seul le personnel de la cantine du secondaire de Begnins est salarié par l'AISE.

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
500.3131.00	Frais repas restaurant scolaire	290'194.95	375'000.00	-84'805.05	-22.61%

Lors de l'élaboration du budget 2015, l'harmonisation de toutes les cantines ainsi que la mise en place des pôles n'étaient pas encore établies. La fréquentation des restaurants varie selon le lieu « d'enclassement » des élèves. Cet écart se retrouve également pour les recettes (facturation aux parents 500.4339.00)

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
500.3188.00	Frais de transports	923'617.00	1'108'000.00	-184'383.00	-16.64%

Variables en fonction de l'enclassement. Moins de zones pour les abonnements CarPostal avec la mise en place des pôles HarmoS sur Le Vaud principalement.

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
500.3189.00	Part enveloppe pédagogique général	28'682.32	45'000.00	-16'317.68	-36.26%

Le budget annuel de l'enveloppe pédagogique sera encore diminué afin d'être en lien avec les coûts réels. (idem pour les comptes 510.3189.00 et 520.3189.00)

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
500.3522.00	Finances d'écolage dues	56'628.20	35'000.00	21'628.20	+61.79%

Comprend des soldes de 2014 (finalement facturés dans le cadre de la directive 138) fixant les montants à CHF 1'300.-/élève en dérogation. Nombre total d'élèves concernés inconnu lors de l'élaboration du budget.

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
500.4339.00	Participation restaurant scolaire	357'849.90	455'000.00	-97'150.10	-21.35%

En lien avec le compte 500.3131.00

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
500.4361.00	Remboursement de tiers	8'595.00	0.00	8'595.00	%

Remboursement des assurances pertes de gain accidents-maladies du personnel de cantine secondaire.

Enseignement primaire

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
510.3011.00	Salaires devoirs surveillés	864.00	8'000.00	-7'136.00	-89.2%

Les devoirs surveillés sont donnés uniquement sur Vich depuis août 2015 par manque d'inscription sur les autres sites.

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
510.3112.00	Achat de mobilier	144'110.35	40'000.00	104'110.35	+260.27%

Comprend l'achat de tout le mobilier selon préavis N°04/2015, montant compensé par un prélèvement sur le fonds de réserve comptabilisé en 510.4809.00.

Enseignement primaire (suite)

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
510.3116.00	Achat matériel	101'540.55	20'000.00	81'540.55	+407.7%
	Comprend l'achat de tout le matériel selon préavis N°04/2015, montant compensé par un prélèvement sur le fonds de réserve comptabilisé en 510.4809.00.				
510.3141.00	Entretien divers	1'125.90	0.00	1'125.90	+
	Location d'une benne pour évacuation du matériel défectueux des deux classes de Marchissy.				
510.3161.00	Loyers	1'233'232.76	1'282'200.00	-48'967.24	-3.81%
	Loyers incluant les nouvelles classes de Begnins. Le total est moins élevé que budgété en raison des enclassements (classes inoccupées sur l'arrondissement).				
510.3664.00	Subvention repas	25'610.00	25'000.00	610.00	+2.44%
	CHF 2.- par repas servis dans les cantines du primaires 01-07.15, avant harmonisation.				
510.4809.00	Prélèvement fonds ren. Mob. + Mat.	244'579.25	40'000.00	204'579.25	+511.44%
	Prélèvement au fonds de réserve pour compenser l'achat de mobilier et matériel cités plus haut, comptes No 510.3112.00 et 510.3116.00, selon préavis 04/2015.				

Enseignement secondaire

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
520.3112.00	Achat de mobilier	21'023.50	20'000.00	1'023.50	+5.11%
	Comprend l'achat de chaises XL, selon préavis N°04/2015, montant compensé par le fonds de renouvellement 520.4800.00.				
520.3116.00	Achat de matériel	9'275.65	7'000.00	2'275.65	+32.5%
	Comprend l'achat d'un tableau interactif, selon préavis N°04/2015, montant compensé par le fonds de renouvellement 520.4800.00.				
520.3161.00	Loyer Esplanade	1'297'313.27	1'342'715.00	-45'401.73	-3.38%
	Renouvellement d'hypothèques avec des taux plus avantageux. Le bouclément des comptes de l'Esplanade, fait par la Commune de Begnins est provisoire. Les montants seront ajustés lors du bouclément définitif.				
520.3161.01	Loyer rez nouvelle construction	173'078.00	209'295.00	-36'217.00	-17.3%
	Loyer du rez-de-chaussée de la nouvelle construction de Begnins, surface destinée au restaurant du secondaire. La Commune de Begnins a transmis un bouclément provisoire des comptes 2015. Le montant, tel que stipulé dans le préavis N°03/2016, sera ajusté lors du bouclément définitif des comptes de l'Esplanade.				
520.3188.00	Frais classe de raccordement	9'618.00	5'000.00	4'618.00	+92.36%
	Les titres de transports ainsi qu'une subvention repas sont remboursés aux parents, pour les élèves fréquentant le RACC à Nyon.				

Enseignement secondaire (suite)

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
520.4800.00	Reprise fonds ren. Mob. + Mat.	27'426.60	20'000.00	7'426.60	+37.13%
Prélèvement au fonds de réserve pour compenser l'achat de chaises XL ainsi qu'un tableau interactif, comptes 520.3112.00 et 520.3116.00, selon préavis N°04/2015.					

Enseignement spécialisé

Compte	Libellé	C 2015	B 2015	Ecart CHF	Ecart %
530.3522.01	Participation PPLS	62'288.90	42'000.00	20'288.90	+48.3%
Augmentation liée à la location des locaux du nouveau bâtiment de Trélex, accueillant également des services PPLS.					

Les comptes ont été audités par la fiduciaire Moore Stephens (agence de Lausanne) le 24 mars 2016, le rapport d'audit est remis au Conseil Intercommunal.

Le CoDir examinera et prendra position sur les éventuelles recommandations de la fiduciaire et se chargera de mettre en place les éléments issus de ces dernières. Ces opérations interviendront dans le courant de l'année 2016.

Finalement, vous trouvez, dans le tableau ci-après, l'évolution du coût par élève (les charges de l'enveloppe pédagogique sont incluses). L'augmentation est principalement due à l'achat de huit classes en modulaire, ainsi que de la nouvelle construction de Begnins (8 classes + surface du rez-de-chaussée destinée au secondaire).

Année	Coût de l'élève primaire 1P-6P	Différence en %	Coût de l'élève secondaire 7P-11S	Différence en %
2013	CHF 2'962.09		CHF 4'314.42	
2014	CHF 2'888.55	- 2.49%	CHF 4'793.97	+ 11.11%

Dès l'année 2015, tous les élèves de 7P et 8P sont inclus dans les comptes du primaire.

Année	Coût de l'élève primaire 1P-8P	Différence en %	Coût de l'élève secondaire 9S-11S	Différence en %
2015	CHF 3'063.39		CHF 6'116.65	

Ainsi délibéré par le Comité de Direction le 21 mars 2016 pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

EN CONCLUSION

- *vu le préavis n°01/2016,*
- *ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances,*
- *considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.*

Il est demandé au Conseil Intercommunal :

- D'accepter les comptes de l'exercice 2015 tels que présentés.
- D'en donner décharge au Comité de Direction et au boursier de l'Association.

Saint-George, le 27 avril 2016

Au nom du Comité de Direction de l'AISE

La Présidente :



Claudine Vanat-Gachet

La Secrétaire :



Vanessa Wicht

Au nom du Conseil Intercommunal de l'AISE

Le Président :

Antoine Nicolas

La Secrétaire :

Vanessa Wicht